

1. Approbation du PV AG 2023

<https://saesfrance.org/p-v-s-des-assemblees-generales-de-la-saes/>

ne prend part au vote	0
abstentions	2
contre	0

approuvé à l'unanimité (119 collègues présents)

2. Résultat des élections 2024 au Bureau de la SAES

La présidente de la SAES, [Alexandra Poulain](#) remercie les candidates et candidats, les assesseuses et assesseurs, [Bernard Cros](#), [Séverine Wozniak](#), [Tim Heron](#), [Cédric Sarré](#) ainsi que les délégué.e.s et [Marie Hédon](#) pour l'organisation de ces élections. A l'issue du vote, sont élu.e.s ou ré-élu.e.s:

Emma BELL, pour un 2^{ème} mandat de 2 ans
Nicolas BOILEAU, pour un 3^{ème} mandat de 2 ans
Yan BRAILOWSKY pour un 2^{ème} mandat de 2 ans
Laurence COSSU-BEAUMONT, pour un 2^{ème} mandat de 2 ans
Marie HEDON, pour un 3^{ème} mandat de 2 ans
Florent MONCOMBLE, pour un 1^{er} mandat de 2 ans

Les six postes vacants sont donc pourvus par les six candidat.e.s.

Le nouveau bureau s'est réuni à huis clos à l'issue du vote et a élu à l'unanimité [Sandrine Sorlin](#), Professeure de linguistique à l'université Paul-Valéry - Montpellier 3.

La nouvelle présidente, [Sandrine Sorlin](#), prend la parole suite à l'annonce de son élection:
« Le minutage de l'AG étant serré, j'ai très peu de temps pour vous dire à quel point je suis honorée de la mission qui vient de m'être confiée. J'en suis très heureuse et très émue. Je ne peux pas commencer ces quelques mots sans m'adresser à celle qui a travaillé sans relâche depuis quatre ans pour notre société, notre présidente, Alexandra Poulain. Travailler à tes côtés, Alexandra, a été à la fois particulièrement facile et extrêmement agréable. Je te remercie infiniment pour ta confiance. Quant aux membres du bureau qui m'entourent, je tiens à dire publiquement ce que je ne leur ai pas dit en bureau : je n'aurais pas accepté cette responsabilité sans elles et sans eux, car j'ai pu mesurer depuis trois ans déjà leur dévouement quasi quotidien pour la Société et leur sens de la solidarité et de la bienveillance à toute épreuve, qualités très importantes pour moi ; je les remercie de leur soutien. Je sais aussi que la SAES s'inscrit dans une histoire et je remercie les présidents d'honneur pour leur présence (Pierre Lurbe et Wilfrid Rotgé) ainsi que ceux qui n'ont pu être là mais sont représentés (Jean Viviers et Liliane Louvel). Ma première participation à un congrès SAES a d'ailleurs coïncidé avec l'élection de Liliane qui reprenait le flambeau à la suite de Michel Morel. Je ne m'imaginai pas alors, jeune doctorante, être un jour devant vous. Mais puisque devant vous je suis, chères et chers collègues, je m'engage à m'investir pleinement dans cette nouvelle fonction pour défendre notre beau métier face aux risques qui pèsent sur lui (réforme du CAPES, Acte II de l'autonomie des universités pour ne citer que ces deux exemples) et continuer, ensemble, avec vous, à faire vivre et briller toutes les couleurs de l'anglistique. Merci, merci du fond du cœur ».

3. Rapport moral de la présidente Alexandra Poulain

Je voudrais commencer par remercier très chaleureusement nos hôtes de l'Université de Lorraine : les présidentes du comité d'organisation, Catherine Chauvin et Virginie Privas, ainsi que tous les collègues de l'Université de Lorraine qui se sont mobilisé·es pour assurer la réussite de ce magnifique congrès, et tous les étudiant·es qui leur ont prêté main forte et qui ont veillé sur nous. Un immense merci aussi au laboratoire IDEA et à sa directrice, Nathalie Collé, ainsi qu'à l'ATILF, dirigé par Mathieu Constant, pour leur appui scientifique et logistique. Merci à notre invité, Adam Wyeth, à tous les responsables d'ateliers et modérateurs de TR, à tous les intervenant·es et à vous toutes et tous qui nourrissez les échanges et assurez la vitalité scientifique et sociale de notre communauté. Je remercie enfin Marie Hédon qui a assuré la coordination entre le comité d'organisation du Congrès et le bureau, et qui malheureusement ne peut être parmi nous aujourd'hui.

Ce congrès clôt mon mandat de présidente, et je suis très heureuse de passer le relais à Sandrine Sorlin, qui entrera en fonction dès la fin du congrès et que je félicite de tout mon cœur. Elle saura occuper cette belle fonction de Présidente avec toute la finesse et la générosité qu'on lui connaît. Comme le veut l'usage, je ferai donc dans ce dernier rapport moral le bilan rapide des 4 années écoulées. A titre personnel, cela aura été une très belle expérience, intense, très enrichissante, qui se termine mieux qu'elle n'a commencé puisque j'ai été élue lors de l'Assemblée générale en visioconférence de 2020, en pleine pandémie, la seule année dans l'histoire de la SAES où le Congrès a dû être annulé. J'ai une pensée pour mon prédécesseur Wilfrid Rotgé, dont le mandat est arrivé à son terme dans ces circonstances bien peu festives. La période 2020-24 a été difficile : le congrès de Tours, initialement prévu en 2020, a été repoussé en 2021 puis, la pandémie persistant, il a fallu prendre la décision douloureuse de le dématérialiser entièrement ; nous avons donc passé deux ans sans nous voir autrement qu'à l'écran. Dans le même temps, nous avons traversé une période très tendue politiquement : aggravation de la pénurie de postes, précarisation croissante des enseignant·es-chercheur·euses (notamment, mais pas seulement, en début de carrière) et augmentation exponentielle du nombre des vacataires, manœuvres de discréditation de la communauté universitaire par une partie de la classe politique, réformes incohérentes imposées avec brutalité et sans concertation, mise en concurrence des universités, coupes sombres dans les budgets, dégradation spectaculaire des conditions de travail, etc. Dans ce contexte éprouvant pour toutes et tous, nous avons tout fait, au sein du bureau, au service de la communauté des anglicistes pour l'informer, relayer ses préoccupations auprès des tutelles et du grand public, proposer divers dispositifs d'appui financier et scientifique, et offrir un espace d'échange, de collégialité et de solidarité.

Le nombre d'adhérents est en augmentation régulière : nous sommes passés de 2405 membres en 2020 à 2550 aujourd'hui, soit une augmentation de 145 membres en 4 ans, et je me réjouis particulièrement de voir que de plus en plus de doctorant·es nous rejoignent et participent activement à la vie scientifique de la société, et notamment aux congrès.

Concernant les finances de la SAES, je signale un point de vigilance : nous avons depuis longtemps trop d'argent dormant, alors que nous n'avons nullement vocation à thésauriser. L'excédent financier qui se montait à 100.000 € en 2020 et qui a doublé au cours des deux années de pandémie subsiste et continue même d'augmenter malgré nos efforts. Depuis trois ans, nous avons engagé une réflexion sur la manière la plus utile de dépenser cet

excédent au service de la communauté sans mettre en danger notre équilibre financier. A cette fin, nous avons, d'une part, augmenté le montant des bourses et des aides qui existaient déjà, d'autre part, créé de nouveaux dispositifs d'aide dont vous vous saisissez progressivement. Tous ces dispositifs sont détaillés sur le site de la SAES.

Force est de constater que ces mesures n'ont pas suffi à entamer significativement l'excédent budgétaire, notamment en raison de l'augmentation du nombre de cotisations versées, et de la baisse des frais de fonctionnement du bureau. Tout en les maintenant, nous allons donc aujourd'hui vous proposer des mesures plus radicales, que Nicolas Boileau vous présentera dans un instant.

Les difficultés rencontrées par de nombreux·ses doctorant·es agrégé·es ou certifié·es qui sollicitent un détachement ou une mise en disponibilité auprès de leur rectorat après avoir obtenu un poste d'ATER ou un contrat doctoral nous préoccupent depuis longtemps. La situation s'est encore aggravée au cours des dernières années, dans le contexte de pénurie des enseignant·es du secondaire que nous connaissons. Je suis intervenue chaque été à de multiples reprises pour appuyer les demandes de recours, aux côtés de l'AFEA et d'autres instances. Dans la plupart des cas dont j'ai eu connaissance, les recours ont fini par être accordés (parfois très tardivement), mais pas toujours, et dans certains cas particulièrement dramatiques, les jeunes collègues ont dû, soit renoncer à leur thèse, soit démissionner de l'agrégation, sans recevoir aucune explication. J'ai toujours assorti mes lettres d'une proposition de rencontrer les recteur·ices ou leurs représentant·es, mais cette demande est systématiquement restée lettre morte.

Depuis quatre ans, la SAES continue de consolider ses liens avec les sociétés partenaires, au premier rang desquelles ESSE, dont la SAES est un membre très actif (j'en veux pour preuve le Congrès de Lyon, qui bien qu'entièrement dématérialisé a rencontré un vif succès). J'ai assisté chaque année à la réunion du comité exécutif d'ESSE, et cette année c'est Sandrine Sorlin qui nous y représentera à Lausanne. Je me réjouis de voir que de nombreux membres de la SAES participeront au Congrès de Lausanne, et je rappelle qu'ESSE offre de nombreux prix, bourses, et dispositifs d'appui scientifique ou financiers, consultables sur son site, dont nous sommes encore trop peu nombreux à nous saisir.

Nous avons de longue date tissé des liens privilégiés avec les sociétés allemande et espagnole, en particulier, et nous continuons de les entretenir grâce à des invitations mutuelles aux congrès annuels, qui sont l'occasion d'échanger sur nos cultures et nos pratiques scientifiques respectives. Cette année, Laurence Cossu-Beaumont a assisté au Congrès de l'Anglistenverband à Mayence, et Marie Hédon au Congrès de l'AEDEAN à Las Palmas de Gran Canaria. Nous sommes très heureux d'accueillir à Nancy nos collègues Rosario Arias, Présidente de l'AEDEAN, et Biljana Misic Ilic, Secrétaire d'ESSE.

Notre partenariat étroit avec l'AFEA se poursuit, et je remercie son président Mathieu Duplay de nous faire l'amitié de sa présence ; j'ai moi-même eu le plaisir de représenter la SAES au Congrès annuel de l'AFEA à Aix la semaine dernière. La SAES et l'AFEA collaborent étroitement, notamment dans le cadre des bourses de recherche et du Grand Prix de la Recherche, co-financé par les deux sociétés et décerné alternativement par l'AFEA et la SAES, chaque année à l'automne. Cette année, ce sera l'AFEA qui décernera le Prix de la Recherche, et lors des Journées d'automne 2024, la SAES décernera le Grand Prix d'Honneur. Ce Prix, décerné tous les quatre ans sur proposition du ou de la Président·e sortant·e, récompense un·e collègue pour sa contribution exceptionnelle aux études anglophones sur l'ensemble de sa carrière.

Enfin, une nouveauté conséquente est apparue au cours de mon mandat : la création en 2020 du Collège des Sociétés Académiques de France, qui a pour vocation de promouvoir le dialogue entre les disciplines, de donner de la visibilité aux travaux des universitaires et de servir d'interface entre les sphères scientifique, médiatique et politique. Le Collège est à

l'initiative de nombreuses actions, tribunes et prises de parole, auxquelles la SAES s'est souvent associée, mais pas systématiquement : chaque proposition du Collège est dûment examinée et discutée au sein du bureau. Le Collège est aussi à l'initiative du dispositif « Femmes en tête », qui met chaque année à l'honneur une dizaine de femmes scientifiques au moment de la « Journée internationale des femmes » sur proposition des sociétés membres. La candidature proposée par la SAES a été retenue chaque année depuis la création du dispositif en 2022, et nos collègues Charlotte Ribeyrol, Anne Page, et Fiona McCann ont été distinguées, ce dont nous les félicitons très chaleureusement.

Dans le contexte politique tendu que j'ai évoqué tout à l'heure, le bureau s'est exprimé à de nombreuses reprises, soit en tant que bureau de la SAES, soit au sein de collectifs plus larges, et a diffusé un certain nombre de textes auprès des tutelles, ou dans les médias. Ces prises de position sont archivées sur le site de la SAES, rénové de main de maître par Yan Brailowsky. Cette année, trois sujets nous ont particulièrement mobilisés et ont donné lieu à divers communiqués, tribunes et pétitions :

1. La loi Asile et immigration
2. Les coupes budgétaires
3. La réforme de la Formation des enseignants

Les chantiers initiés par la Commission des Formations et la Commission de la Recherche au début de mon mandat arrivent à terme ; je ne les détaille pas ici, mais je voudrais saluer le travail colossal de mes camarades du bureau (Cédric Sarré et Pascale Tollance pour la Commission des Formations, Emma Bell et Sandrine Sorlin pour la Commission de la Recherche) et de l'ensemble des membres présents et passés des deux Commissions, grâce à qui nous disposons de nouvelles ressources très précieuses.

Emma Bell vous parlera aussi du nouveau chantier commun aux deux commissions que nous avons initié en 2024 pour réfléchir à l'alourdissement et à la démultiplication des tâches et l'épuisement généralisé. Il s'agira à terme d'élargir la réflexion aux autres disciplines, notamment par le truchement du Collège des Sociétés Savantes.

De fait, il nous est apparu qu'une réflexion spécifique s'impose sur le métier, sur nos conditions de travail, sur les statuts d'Enseignant·s-chercheur·euses et d'Enseignant·es du secondaire affecté·es dans le supérieur (directement menacés à court terme par les mesures annoncées, pour l'instant de manière encore non officielle, la semaine dernière dans le contexte de « l'acte II de la LRU. ») Nous travaillons sur ces questions au sein du bureau, mais également en collaboration avec le Collège. Tout cela représente un temps conséquent, et c'est pour cette raison que nous souhaitons proposer l'élargissement du bureau à un 11^e membre, qui aurait pour portefeuille dédié les questions relatives au métier, et les relations avec les sociétés partenaires.

Il me reste à exprimer ma très profonde gratitude envers toutes celles et tous ceux qui font vivre la SAES au quotidien grâce à leur immense travail bénévole et souvent invisible, et que je ne pourrai pas tous nommer : merci aux correspondant·es de la SAES ; à Cyrielle Garson qui a pris la suite de Justine Gonneaud pour veiller sur le Fonds SAES ; aux représentantes du Collège des Doctorants ; à Ladan Nyaesh, Présidente du Jury du Prix de la recherche, et à tous les membres de son jury ; merci aux rédactrices en chef de la revue *Angles*, Anne-Valérie Dulac et Laura Goudet, à tous les membres du comité de rédaction de la revue, à tous·es les évaluateur·ices, et à tous·tes les contributeur·ices ; merci aux organisateur·ices des Congrès précédents et à venir.

J'adresse des remerciements tout particuliers à mes camarades du bureau ; à celles et ceux qui ont déjà quitté le bureau : Camille Debras, Georges Letissier, Emily Eells et Xavier Giudicelli, et à vous, actuels membres du bureau, qui allez entourer et épauler Sandrine comme vous l'avez fait avec moi. Je voudrais vous dire ici combien j'ai été heureuse et

honorée de travailler avec vous, combien j'ai été portée et inspirée par votre inventivité, votre sens du collectif, votre bienveillance, votre bonne humeur et votre humour.

Enfin merci à vous toutes et tous pour votre confiance ; merci surtout de faire de la SAES une communauté hétéroclite, un peu turbulente, vivante, un espace de parole et d'échange, en somme un espace de liberté.

Le rapport moral de la présidente a été soumis à l'approbation de l'assemblée :

ne prend part au vote	0
abstentions	0
contre	0
approuvé à l'unanimité (119 collègues présents)	

4. Rapport financier de Nicolas Boileau, trésorier et responsable de l'annuaire

4.1. Annuaire

Au 1/06/2024, la SAES compte 2550 adhérents (contre 2 548 adhérents en 2023), dont 1 549 au tarif normal et 1 001 au tarif réduit (soit majoritairement des doctorant·e·s et des retraité·e·s). C'est le nombre le plus élevé d'adhérents depuis six ans et il faut noter le nombre important de doctorant·e·s.

Il est rappelé que les membres de la SAES doivent prévenir le trésorier de leurs changements bancaires, car le rejet des prélèvements de cotisations entraîne des frais pour la société (prélèvement de la cotisation annuelle aux alentours du 10 février chaque année). On peut suspendre ou annuler son adhésion sur simple demande, sans justification, par un mail au trésorier.

4.2. Trésorerie

La SAES met en place de nouveaux dispositifs pour faire bénéficier la communauté des anglicistes d'une trésorerie rendue très avantageuse par la période du COVID qui a conduit à moins de frais de fonctionnement (réunions du bureau en visio). La SAES dispose au 31 mai 2024, tous comptes confondus, de 245 245,00 euros mais des sommes importantes restent à engager.

Etat de caisse 2021-2023 (en euros)

	Compte courant	Livret A	Livret Association	TOTAL
31 déc. 2021	2 169,52	75 793,78	111 941,31	189 904,31
31 déc. 2022	1177,45	76 172,65	111 941,32	189 291,42
31 déc. 2023	19528,75	78 438,07	111 073,66	209 040,48

Bilan au 31 décembre 2024 (en euros)

Comme en 2021 et 2022, la Société n'a pas dépensé plus d'argent qu'elle n'en a encaissé en 2022. Bilan : + 23 949 euros

Trésorerie 2024

Trésorerie au 31 mai 2024

Postes	Recettes €	Dépenses €
AFEA		
Collège des doctorants		
Commissions (form. & rech.)		136
Congrès		3 887
Cotisations	68 894	1 500,40
ESSE		
Fonctionnement		6 144,95
Frais bancaires		166,73
Prix recherche		231
Revue <i>Angles</i>		
Site		3 733
Subventions		300
Collège des sociétés savantes		(payé 2023)
TOTAL	68 894,00	16 099,08

Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel permettra d'entamer la réserve en se présentant comme déficitaire, conformément à l'objectif des nouveaux dispositifs d'aides et de bourses (ex : bourses docteurs, 5 en 2022, 0 en 2023 ; nouvelle aide à la publication pour financer le droit à la reproduction d'images)

Budget prévisionnel 2024 (en euros)

Postes	Recettes 2024	Dépenses 2024
Cotisations	69 000,00	1 600,00
Bourses SAES / AFEA (doctorant, HDR, docteur)	10 000,00	24 000,00
Commissions		4 000,00
Congrès		9 000,00
ESSE		18 500,00
Fonctionnement bureau		11 000,00
Frais bancaires		200,00
Intérêts bancaires	400,00	
Journées de septembre		3 000,00
Prix recherche	1 500,00	3 000,00
Revue Angles		1 000,00
Site		4 200,00
Subventions		5 000,00
Collège des sociétés savantes		00,00
TOTAL	80 900,00	84 500,00

Trésorerie 2025

Nicolas Boileau fait les propositions suivantes pour un retour à une trésorerie pré-COVID dans environs 6 ans :

1. **Réduire les cotisations** : en réduisant de 5 euros la cotisation au tarif normal (30 euros – 5 euros) et en réduisant de 7 euros la cotisation au tarif réduit (17 euros – 7 euros), on aboutit à un total de cotisation de 55 000 € pour l'année 2025 (contre 67 000 € aux tarifs actuels pour l'année 2024).
2. Jusqu'à présent, il est prévu dans la convention établie entre la SAES et les Universités qui organisent les congrès annuels le versement d'un crédit d'initialisation de 3000 euros. Ce crédit est reversé à la SAES à la fin du congrès et permet aux

organisateur d'obtenir un premier budget. **La SAES pourrait amender la convention pour que ce crédit d'initialisation devienne une subvention**, non reversée à l'issue du congrès.

Les deux propositions aboutissent à une diminution des recettes annuelles d'environ 15 000 € par an.

Après ouverture aux questions de l'assemblée, la secrétaire générale demande l'approbation du budget prévisionnel 2024 et du budget prévisionnel 2025, par l'AG, ce qui correspond au quitus de l'assemblée générale :

ne prend part au vote 0
abstentions 0
contre 0
approuvé à l'unanimité (119 collègues présents)

5. Points sur le site, messagerie

Yan Brailowsky commence par un rappel des changements 2023 concernant **le site Internet** :

- Simplification de la **structuration** du site (moins de rubriques)
- Un **menu** dynamique avec des sous-rubriques (pour minimiser les clics)
- Transformation de nombreuses « pages » en « **posts** » (ce qui permet de classer les entrées par date)
- Transformation d'une mise en page générée par *Divi* (un plugin propriétaire) vers une **mise en page native Wordpress**, pour faciliter les mises à jour à l'avenir.

L'objectif de ces changements était de permettre une mise à jour du « thème » du site (*responsive design*, simplicité et lisibilité), ce qui n'était pas possible, et, partant, de faciliter les évolutions à venir. Internet évolue sans cesse, et il était important de retrouver un design le plus simple possible, en utilisant un « thème » de Wordpress natif.

Yan Brailowsky présente un certain nombre de captures d'écran du site de la SAES permettant d'illustrer les différentes étapes ayant abouti au site actuel. Celui-ci met dorénavant en première page les informations principales sur la SAES, et les rubriques les plus visitées. Le site permet à présent d'incruster plus facilement des informations (listes d'autres posts du même type ; webinaires SAES postés sur Youtube...), et se présente de façon plus épurée, avec une police plus lisible et aérée, et l'ensemble des pages n'ont plus une multitude de liens et de raccourcis comme il y a encore 4 ans.

Le deuxième chantier concernait la **messagerie**. Lors de l'AG de Rennes, il avait été annoncé que les messages allaient dorénavant devoir être classés suivant une typologie pour être distribués. Yan Brailowsky présente **les tags désormais indispensables à ajouter dans l'objet des messages pour qu'ils soient distribués** :

- Q: question posée à la cantonade.
- INF: information d'intérêt général.

- JO: parutions officielles au JO ou au BO.
- JOB: annonces de profils de postes.
- PUB: information sur une publication.
- COLL: annonce de colloque, journée d'étude.
- SEM: annonce de séminaire.
- CFP: appel à contribution.
- SOUT: annonce de soutenance de thèse ou d'HDR
- TRIB: tribune (respectant la charte de la messagerie).

Ce système a été mis en place en septembre 2023 et semble bien fonctionner. Il permet aux abonnés de **filtrer** les messages par sujet.

Il est rappelé que la case 'compilation' sur l'intranet ne fonctionne pas. Pour activer la compilation, il faut suivre les instructions indiquées sur le site de la SAES, à la rubrique 'Messagerie' : <https://saesfrance.org/saes/messagerie-saes/>

6. Points réseaux sociaux et veille documentaire

[Tim Heron](#) rappelle qu'un message de veille documentaire est envoyé une fois par mois (dans la mesure du possible). Les veilles documentaires sont archivées sur le site de la SAES à l'adresse suivante : <https://saesfrance.org/saes/communiqués-saes/>

Au moment de la réunion, il y avait :

Sur Twitter (X) @SAES_FR	1 332 abonné.e.s
Sur Bluesky @saesfrance.bsky.social	71
Sur LinkedIn SAES	207

Le responsable de la veille et des réseaux rappelle aux adhérent.e.s de bien penser à tagger la SAES pour que leurs annonces d'événements scientifiques puissent être re-tweetées.

7. Commission de la Recherche

[Emma Bell](#), VP Recherche, rappelle la composition de la Commission Recherche.

- ❖ **9 membres nommés** (mandat de 3 ans, renouvelable une fois): **Rémi Digonnet, Lucie de Carvalho, Nathalie Jaëck, John-Erik Hansson, Mélanie Joseph-Vilain, Julien Nègre, Blandine Pennec, Séverine Wozniak.** Membre sortant : **Muriel Adrien.** Membre entrant : **Zachary Baqué.**
- ❖ **Membres de droit** : présidente de la SAES, président de l'AFEA, VP Recherche de la SAES, VP Affaires Scientifiques de la SAES, VP Recherche de l'AFEA.
- ❖ **Invité.e.s permanent.e.s** : Présidente ou 1^{re} VP de la 11^e section du CNU (rangs A et B) + délégué.e scientifique du HCERES section 11. Membre sortant : Anne Page.

Elle présente les travaux et productions de la [sous-commission Financement de la recherche](#) (Emma Bell, Lucie de Carvalho, Rémi Digonnet, John-Erik Hansson, Séverine Wozniak) :

- ❖ **Cartographie Possibilités Mobilité internationale et financement de la recherche** (Appels à projets régionaux, programmes nationaux etc.)
- ❖ **Webinaire Financement Fulbright**, 15 mars 2024, avec Martine Roussel (directrice exécutive, Fulbright France), Marjolaine Boutet (Professeure, Université Sorbonne Paris Nord), Marie Ménard (ATER, Sorbonne Université)
- ❖ **Webinaire Maison Française d'Oxford**, 19 janvier 2024, avec Agnès Alexandre-Collier (Université de Bourgogne) et Anne Page (Aix-Marseille Université)
- ❖ **Webinaire ERC**, 8 février 2023, avec Laura Lee Downs (European University Institute) et Charlotte Ribeyrol (Sorbonne Université)
- ❖ **Webinaire IUF**, 30 mars 2023, avec Guillaume Desagulier (Paris 8), Mélanie Torrent (Université Picardie Jules Verne), Bertrand Van Ruymbeké (Paris 8)
- ❖ **Webinaire Accueil en délégation CNRS**, 24 mai 2023, avec Florence March (Montpellier 3), Xavier Giudicelli (Reims), Caroline Rossi (Grenoble-Alpes)

Tous ces webinaires disponibles en ligne sur le site de la SAES

L'autre [sous-commission, chargée de l'Annuaire des laboratoires d'anglicistes](#) (Véronique Béghain, Emma Bell, Isabelle Gadoin, Mélanie Joseph-Vilain, Georges Letissier, Julien Nègre, Anne Page, Mathilde Rogez, Sandrine Sorlin) vient de mettre en ligne un nouvel annuaire interactif permettant aux collègues de chercher les laboratoires par mots-clés, discipline et localisation: <https://saesfrance.org/recherche/equipes-de-recherche>

Enfin, la [sous-commission Interventions dans les médias](#) (Muriel Adrien, Blandine Penneç, Olivier Glain, Christelle Lacassain-Lagoin, Laure Gardelle) a mis en place un site relevant les contributions des anglicistes auprès d'un large public. Ce chantier a été un grand succès avec autour de 250 interventions déjà mises en ligne: <https://blogs.univ-tlse2.fr/saes/>

[Emma Bell](#) présente enfin **Nouveau chantier transversal avec la Commission Formation sur l'évolution du métier** et la **Nouvelle bourse 'aide à la publication'**: 7 demandes, 4400 euros, toutes accordées dans la limite de 1000 euros.

8. Commission des Formations

[Pascale Tollance](#), VP études, et [Cédric Sarré](#), VP formations, rappellent la composition de la Commission des Formations.

Membres de droit (4) :

- Présidente de la SAES : **Alexandra Poulain**, Sorbonne Nouvelle
- VP de la SAES chargée des études : **Pascale Tollance**, Université Lyon 2
- VP de la SAES chargé des formations : **Cédric Sarré**, Sorbonne Université
- VP de l'AFEA chargé des formations : **Said Ouaked**, Université de Limoges

Membres nommés (9) :

Alice Bonzom, Université Lyon 2
Catherine Colin, ENS Paris Saclay
Lesley Graham, Université de Bordeaux
Céline Horgues, Sorbonne Nouvelle
Vincent Hugou, Sorbonne Université
Christelle Lacassain, Sorbonne Université
Jean-Yves Tizot, Université Grenoble Alpes

Shona Whyte, Université Côte d'Azur
Hélène Windish, ENS Paris Saclay

Membres sortants :

Cédric Brudermann, Sorbonne Université
Pascale Manoïlov, Université Paris Nanterre
Linda Terrier, Université Toulouse Jean Jaurès

Pascale Tollance, VP études et **Cédric Sarré**, VP formations, remercient chaleureusement tous les collègues membres de la commission pour leur travail et présentent les chantiers en cours, au nombre de trois : (1) **Les vacataires** (équipe : P. Blin-Cordon, V. Hugou, J.-Y. Tizot), dossier fondé sur un enquête par double questionnaire dont les résultats seront présentés lors des journées d'automne 2024; (2) **L'innovation pédagogique** (équipe : A. Bonzom, C. Brudermann, L. Graham, L. Terrier), dossier dont les résultats ont été présentés lors des journées d'automne de la SAES 2023; (3) **L'approche par compétences** en LLCER/LEA (équipe : C. Colin, P. Manoïlov, C. Sarré), dossier ayant donné lieu à une table ronde lors du Congrès SAES 2022. L'ensemble de ces travaux sera publié dans le **tome 3 du Livre blanc "Formations"** à l'automne 2024.

9. Enquête RIPEC / Re-pyramidage

Cédric Sarré rappelle tout d'abord le contexte ayant conduit le bureau de la SAES à mener cette enquête. La combinaison de deux facteurs a en effet fait émerger un besoin d'informations tangibles concernant la mise en place locale des procédures d'attribution du volet C3 du dispositif RIPEC et de promotion interne dite de "repyramidage" : la prise de position de la section 11 du CNU en février 2023 consistant à refuser de participer à l'évaluation des dossiers pour ces deux dispositifs, d'une part, et les nombreuses disparités rapportées entre les établissements concernant les modalités de leur mise en oeuvre, d'autre part. L'objectif de l'enquête SAES était ainsi d'établir un état des lieux des pratiques à l'aide d'un questionnaire électronique à destination des membres de la SAES élus dans les conseils centraux. Il a été diffusé sur la liste SAES et est resté ouvert du 22 décembre 2023 au 22 janvier 2024.

Les réponses recueillies étant limitées (22 répondants représentant 19 établissements différents, soit environ un quart seulement des universités), il n'est pas possible de généraliser les résultats obtenus, mais simplement de pointer quelques tendances qui gagneraient à être confirmées par une enquête de plus grande ampleur.

Concernant le volet C3 du RIPEC, quelques tendances peuvent ainsi être notées :

- les collègues ayant expertisé les dossiers déposés sont majoritairement, dans près de la moitié des cas et à part égale, des **membres internes à l'établissement** n'appartenant pas à la section 11 du CNU ou des membres internes à l'établissement élus au CAC, sachant que ces deux caractéristiques peuvent parfois être combinées (non membre de la section 11 élu au CAC),
- les évaluations internes et externes des dossiers sont très largement fondées sur **l'appréciation des trois volets de la carrière des enseignants-chercheurs** (enseignement, recherche, tâches collectives) à partir de grilles d'évaluation (60% des cas) donnant lieu à des scores (55% des réponses)

- **les primes attribuées ont un montant qui varie du simple (3000€) au double (6000€)** en reconnaissance du travail accompli dans un à trois volets du métier (dans la moitié des cas) ou pour un montant unique identique pour tous (dans 45% des réponses)
- enfin, les **évaluations externes** semblent avoir été globalement plus systématiquement prises en compte que les évaluations du CNU (pour les sections ayant accepté de rendre des avis sur les dossiers RIPEC) : ainsi, si les avis des évaluateurs externes sont pleinement pris en compte dans 60% des cas, seuls 39% des avis formulés par les sections CNU (hors section 11) ont été pleinement pris en compte par les établissements des collègues ayant participé à l'enquête.

De la même manière, quelques tendances semblent se dégager concernant la mise oeuvre de la procédure de repyramidage :

- le choix des sections pouvant prétendre à des repyramidages est majoritairement effectué par la **présidence** de l'université (dans près d'un tiers des cas), les UFR et laboratoires ayant voix au chapitre dans seulement 12% des cas;
- les repyramidages sont majoritairement **proposés pour une section du CNU** donnée (45% des cas), plus rarement pour un regroupement de sections (14% des cas), mais un peu plus souvent par un panachage des deux (par section et par regroupement de sections, dans 18% des cas), ce qui est sans doute à mettre au compte de la possibilité offerte aux établissements de regrouper des sections CNU pour un repyramidage à compter de la deuxième année de fonctionnement du dispositif;
- l'organisation des **auditions** des candidats au repyramidage est **variable** : leur durée varie du simple (20 minutes) au double (45 minutes) selon l'établissement;
- les avis des collègues sont très partagés concernant l'impact de **l'absence d'avis émis par la section 11 du CNU** sur le choix des collègues repyramidés : il y a autant de collègues (20%) qui considèrent cet impact comme étant nul, que de collègues (20%) qui estiment que l'absence d'avis rendu par le CNU a été handicapante pour les candidats au repyramidage; à cela, il convient d'ajouter que 15% des répondants disent avoir un avis mitigé sur cet impact, alors que 45% ne savent pas quoi en penser.

Si ces tendances tendent à pointer des mises en oeuvre locales très variables de ces deux dispositifs, il est à noter que la section 11 du CNU a pris la décision, en février 2024, de reprendre le travail d'expertise des dossiers des collègues candidats au C3 du RIPEC et au repyramidage.

10. Modification des statuts.

Laurence Cossu-Beaumont, secrétaire générale de la SAES, rappelle les **propositions de statuts modifiés envoyées par mail aux adhérent.e.s le 17 mai 2024 avec l'ordre du jour**.

Il s'agit d'abord d'une mise en conformité avec les statuts associatifs : le bureau de la SAES comportera désormais un.e président.e, un trésorier ou trésorière, un.e secrétaire général.e, comme dans toute association. Les fonctions de secrétaire général adjoint ne sont pas occupées à la SAES. Ce poste est donc supprimé des statuts. Le bureau propose également d'**attribuer le statut de Vice-Président.e aux fonctions, tout aussi importantes que les autres, de responsable du site et de la messagerie et de responsable de la veille documentaire et des réseaux sociaux**. Le périmètre de ces tâches occupées par des membres ordinaires a considérablement augmenté, il inclut notamment des compétences techniques, une veille permanente et un suivi également quotidien sur les réseaux sociaux, ce qui justifie

d'aligner le statut sur celui des autres VP, et rend visible un travail indispensable au bénéfice des adhérent.e.s de l'association.

Il s'agit ensuite d'une **modification de la limite imposée par les statuts d'avoir seulement 2 membres de rang B au bureau** (les statuts actuels imposent 1 membre minimum et 2 maximum de rang B). La modification proposée est la suivante: inscrire "2 minimum" dans les statuts, ne pas mettre de maximum. Il paraît important que siègent au bureau des membres à toutes les étapes de la carrière.

Il s'agit enfin d'**ajouter un 11ème membre au bureau de la SAES** pour remplir des fonctions liées au suivi du métier ou de la carrière, ainsi qu'entretenir et développer les liens avec les sociétés savantes européennes ([ESSE](#)) et la Collège des Sociétés Savantes Académiques de France ([COSSAF](#)). Créé en 2021, le Collège a pour mission de fédérer les actions des sociétés savantes académiques, pour rendre mieux visibles la recherche dans la société et les expertises et besoins de la recherche dans le débat public; voir aussi les [prises de position scientifiques](#). Le bureau de la SAES est régulièrement sollicité pour de nouvelles tâches en lien avec ces actions collectives (Congrès annuel ou [femmes en tête](#)) et la valorisation de ces réseaux français / européens et des opportunités de financements et soutien à la recherche requiert de nouvelles forces au sein du bureau. A titre de comparaison, le bureau de l'AFEA compte 12 membres.

La mise en conformité des statuts, le titre de VP pour les responsables de la messagerie et du site, et pour la veille documentaire, et la modification concernant le nombre de Rang B au bureau, prendront effet après le vote, en 2024.

Le nouveau ou la nouvelle membre du bureau sera élu.e lors du Congrès 2025.

La proposition d'un.e 11^{ème} membre au sein du bureau est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

NPPPV : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

11. Wiki des auditions.

Annoncée dans l'ordre du jour et préparée par le [Webinaire](#) du 22 mars 2024, en ligne sur le site de la SAES, la discussion porte sur la possibilité pour la SAES d'héberger le site du Wiki des auditions de la 11ème section.

[John-Erik Hansson](#), de l'équipe qui anime le Wiki, en présente l'intérêt: Affichage en un seul endroit des informations, dont la majeure partie figurent normalement sur les sites des universités, soit: la référence galaxie et le lien vers la fiche de poste, la composition des CoS, les dates des réunions, la liste des auditionné-es (sauf anonymat requis au préalable par un.e candidat.e), le classement à l'issue des auditions(sous réserve de validation par le CA).

Les arguments de l'équipe du Wiki reposent sur le principe de **transparence** dans les recrutements et de **centralisation** des informations, en lien avec l'**équité** entre les candidat-es (puisque les informations circulent déjà de manière officieuse et ne sont pas accessibles à tous et toutes). Le Wiki respecte l'**esprit de la loi** (les concours de la fonction public font l'objet d'un classement rendu public, cf CAPES/agrégation, CNRS) et l'initiative a été validée par le Conseil d'Etat (selon lequel la confidentialité des délibérations ne s'applique pas au classement). Le Wiki prend soin de préciser que les classements sont à **titre indicatif** et sont publiés dans **l'attente de leur validation** par le CA de l'établissement. John-Erik Hansson confirme enfin que bien que les RH interdisent parfois aux membres des CoS de communiquer ces informations, cela n'a pas **de fondement juridique**

John-Erik Hansson présente le **bilan de la campagne 2024** :

- ❖ 51 postes de MCF; 25 PR
- ❖ Concentration des efforts de l'équipe wiki (5-6 personnes) sur les postes de MCF
- ❖ Composition du **COS** obtenu pour **50/51** postes
- ❖ **Dates** de réunion (sélection des dossiers puis auditions) obtenues pour **49/51** postes
- ❖ Liste **d'auditionné·es** obtenues pour **34/51** postes
- ❖ **Classement** (toujours publié « sous réserve de validation par le CA » de l'établissement) obtenu pour **25/51 postes** (au 24 mai 2024, 6 réunions devaient encore se tenir)
- ❖ Messages d'encouragements et de remerciements de la part de nombreux·ses collègues (siégeant dans les COS et/ou candidat·es)
- ❖ 7 collègues ont demandé (et obtenu) **l'anonymat** ; **embargo** toujours respecté lorsque demandé par les présidences des COS qui communiquaient les informations

John-Erik Hansson présente également les résultats d'une **enquête sur la campagne 2023**.

A la question "Y-a-t-il de choses que vous avez particulièrement mal vécues durant la campagne 2023", sur 64 réponses obtenues: 36% pointent le silence des CoS avec l'absence de toute nouvelle sur l'audition ou non, voir l'absence d'appel et de retour après audition, 20% signalent l'organisation comme la clarté du calendrier, la coordination entre les universités, les délais pour s'organiser en vue d'une audition, 16% évoquent les conditions des auditions (et 11% de réponses "non, 17% de non réponses à cette question).

Question mise au vote : *êtes-vous d'accord pour que la SAES héberge le Wiki des auditions de la Section II ?* Le Wiki est actuellement hébergé sur un serveur pour lequel les fondateurs du Wiki s'acquittent d'un paiement annuel sur leur propres deniers.

NPPPV : 0

Abstention : 3

Contre : 0

Pour : unanimité

12. Revues *Angles*

[Laura Goudet](#) et [Anne-Valérie Dulac](#), rédactrices-en-chef d'*Angles*, commencent par remercier les membres sortants du comité de rédaction, **Claire Chaplier**, **Vincent Latour**, **Monica Michlin** et **Emmanuelle de Champs**, et présentent les nouveaux membres, **Florent Atem** (UPF, Université de la Polynésie Française), **Anouk Bottero** (Institut Universitaire National Champollion, Albi), **Andrée-Anne Kekeh-Dika** (Paris 8 Vincennes Saint-Denis), **Sylvie Kleiman-Lafon** (Paris 8 Vincennes Saint-Denis) qui viennent s'ajouter à **Charlotte Gould**, **Adam Wilson**, en cours de mandat.

Les rédactrices-en-chef lancent un appel pour le recrutement d'un nouveau ou d'une nouvelle secrétaire de direction. A l'heure actuelle, **Emma Bartel** et **Jennifer Smith** se partagent les **numéros**. Le poste d'Emma Bartel sera à pourvoir à compter de la rentrée.

Le [dernier numéro en ligne](#) est “**Re-viewing and Re-imagining Scottish Waters in Word and Image**” dirigé par Lindsay Blair et Camille Manfredi (n°17).

Sont à venir:

The Pioneers of Transamerican Art: In the Footsteps of the Caribbean Diaspora.

Amy-Rose Forbes-Erickson & Frederic Lefrançois. Suivi par Laura Goudet.

Borders in the English-Speaking World: Mapping and Countermapping. Gwendolyne

Cressman, Timothy A. Heron, Marianne Hillion. Suivi par Anne-Valérie Dulac

The Cultural Politics of Shame in the English-Speaking World. Emmanuelle Avril & Alexandra Poulain.

Re-Narrating History in the Black Diaspora: Contemporary Artists and Visual Arts.

Anne-Claire Faucquez, Antonia Rigaud et Clémentine Tholas. Soumis à expertise du comité.

The Lives and Afterlives of Cookie Mueller: Tales, Kinships, Persistence. Hélène

Quanquin, Claire Hélie, Corinne Oster.

Les rédactrices-en-chef rappellent enfin qu’il ne faut pas hésiter à soumettre des articles pour la rubrique Varia.

13. Lauréats des bourses de recherche SAES / AFEA

[Sandrine Sorlin](#), en sa qualité de VP Affaires Scientifiques, rappelle que cette année, nous avons reçu un grand nombre de dossiers de candidatures. Contrairement à l’an dernier, où les demandes étaient dans leur grande majorité des candidatures AFEA, on observe cette année un rééquilibrage entre nos deux sociétés, ce dont nous nous réjouissons. Etant donné le nombre important de demandes, la commission des bourses SAES/AFEA a dû adopter des critères de sélection stricts.

Ont été écartés les dossiers ne définissant pas assez clairement les modalités du séjour de recherche ou ne précisant pas la nature exacte des archives envisagées par exemple. La commission a par ailleurs privilégié cette année les séjours longs. Les séjours d’imprégnation, de simples participations à des séminaires ou des rencontres avec un co-directeur/une co-directrice n’ont pas été jugés prioritaires.

De manière générale, le projet de mobilité doit être expliqué avec une grande rigueur et précision, les dates de séjour clairement indiquées et le budget détaillé. Mais Sandrine Sorlin tient à ajouter, pour ce qui concerne les candidat.e.s qui n’auront pas été retenu.e.s cette année, que la valeur du travail doctoral et la qualité de leur projet ne sont nullement en cause. La SAES et l’AFEA les encouragent à recandidater l’année prochaine en présentant un projet encore plus abouti.

La commission a accordé cette année 14 bourses doctorant.e.s SAES/AFEA dont voici les noms des lauréat.e.s par ordre alphabétique, ainsi que le titre de leur thèse, l’objet de leur séjour et sa destination.

Pierre-Yves Anglès (ENS-PSL)

Thèse: Going Places : Écriture de soi, spatialité et révoltes des années 1960 en France et aux États-Unis

Objet du séjour : entretiens, travail sur archives. Destination : New York, San Francisco, Yale

Jeanne Baudon (Paris 8 Vincennes – Saint-Denis)

Thèse: La lutte des femmes pour leurs droits politiques pendant la Révolution américaine.

Un tournant manqué ? (1776-1807)

Objet du séjour: travail sur archives. Destination : Philadelphie

Priscilla Bucher (Aix-Marseille Université)

Thèse : Religion, pouvoir et autorité : Catherine Parr et Marie de Guise face à la Réforme

Objet du séjour : séjour en bibliothèques. Destination : Londres

Myrto Charvalia (Paris Nanterre)

Thèse: La notion de la hantise dans l'œuvre de Toni Cade Bambara, Brit Bennett, Toni Morrison, M. NourbeSe Philip et Jesmyn Ward : un « pharmakon » pour la communauté ?

Objet du séjour : travail sur archives. Destination : New York, Princeton

Blandine Demotz (CY Cergy-Paris Université)

Thèse : *'I require you on the kynges behalfe that ye procede'*: agentivité et autorité étatique dans les lettres de Thomas Cromwell (1534-1540)

Objet du séjour : travail sur archives. Destination : Kew (Grand Londres)

Agathe Faucourt (Sorbonne Université)

Thèse : « [T]his is not a place for masks » : Repenser le théâtre politique à l'heure du trumpisme sur la scène américaine contemporaine

Objet du séjour : entretiens, travail sur archives. Destination : New York

Louise Gerbier (Sorbonne Nouvelle)

Thèse : Penser la violence, vivre la violence : l'engendrement du corps politique au prisme du corps physique en Irlande du Nord

Objet du séjour : travail sur archives. Destination : Belfast, Derry, Dublin

Hanna Hadjadj (Paris 8 Vincennes – Saint-Denis)

Thèse : « Narrations limites : corps, texte, image, dans les fictions expérimentales de Lance Olsen et Steve Tomasula »

Objet du séjour : entretiens, visites sites. Destination : New York, Indiana, Illinois, Utah

Nathan Herchenroeder (Sorbonne Nouvelle)

Thèse : L'évolution des prises de position afro-créoles sur le droit de vote pendant la Reconstruction en Louisiane

Objet du séjour : travail sur archives. Destination : New Orleans, Washington DC

Quentin Lacombe (Paris-Cité, en codirection avec l'EHESS).

Thèse : Le travail quotidien des fonctionnaires africaines-américaines dans les départements d'assistance publique de la région d'Atlanta des années 1930 aux années 1980.

Objet du séjour : travail sur archives. Destination : Atlanta

Anaïs Nzelomona (Picardie Jules Verne)

Thèse : Les femmes dans les mouvements du Black Power étasuniens et britanniques : trajectoires politiques, espaces d'actions et modes de représentations (1960-1970)

Objet du séjour : travail sur archives, entretiens. Destination : Californie

Nathan Rabord (Le Mans)

Thèse : William Greaves : l'Histoire afro-américaine à l'écran.

Objet du séjour : travail sur archives. Destination : New York

Noémie Robert (EHESS)

Thèse : Histoires et géographie des maux : la construction du patient dans la fiction de George Eliot

Objet du séjour : Séjour en bibliothèques. Destination : Oxford, Londres

Wilson Tarbox (Nanterre, Ecole du Louvre)

Thèse : Third Text, 1987-2011 : histoire d'une revue d'art et de critique postcoloniale

Objet du séjour : archives de l'artiste. Destination : Londres

Nous avons reçu un nombre limité de demandes de bourses HDR. Voici les deux lauréats pour cette année :

2 bourses HDR SAES/AFEA

Stéphane Porion (Tours). Spécialité : civilisation britannique XXe et XXIe siècles

Simona Tobia (Pau). Spécialité : Histoire US XXe (renseignement militaire)

Enfin nous vous rappelons le **nouveau dispositif de bourses pour les docteur.e.s qui ne bénéficient d'aucun financement** dans leur laboratoire de rattachement ou qui ne sont rattaché.e.s à aucune structure de recherche. C'est la deuxième année que la SAES met en place cette bourse pour aider nos docteur.e.s. Cette année, l'AFEA a rejoint cette initiative.

5 Bourses docteur.e.s SAES/AFEA

Andy Cabot. Spécialité : civilisation US

François-René Julliard. Spécialité : civilisation US

Talal Hochard. Spécialité : littérature US

Elsa Lorphelin. Spécialité : Littérature post-coloniale

Chiara Salari. Spécialité : histoire et art

Avant de leur laisser la parole, Sandrine Sorlin remercie au nom du bureau les représentantes du collège des doctorants (Sonia Awan, Angelina Giret, Sophie Tassan) pour tout leur travail pendant ces deux dernières années. Elles ont beaucoup œuvré pendant leur mandat pour fédérer l'ensemble des doctorants et ont servi de traits d'union entre les docteur.e.s de la SAES et le bureau en participant notamment aux longues réunions de bureau d'avant-congrès, nouveauté que l'on a instituée depuis deux ans pour faciliter les échanges entre nous. Les doctoriales ont été un vrai succès, avec une salle comble jeudi matin. Merci à toutes les directrices et les directeurs d'avoir encouragé leurs docteur.e.s à y participer.

14. Collège des doctorants

Les représentantes du collège des doctorants, [Sonia Awan](#), [Angelina Giret](#), [Sophie Neyret-Tassan](#), présentent la manière dont elle ont animé la communauté des doctorant.e.s, par la biais des annonces sur les réseaux sociaux (@BureauDocSAES) et du carnet Hypothèses. <https://doctoratsaes.hypotheses.org>

Des rencontres régulières, Vendredi c'est Ph D, ont permis de couvrir des thématiques comme les communications en colloque ou le recrutement comme ATER, et de forger un réseau. L'organisation des doctoriales aura également été un point d'orgue.

Sonia Awan, Angelina Giret, Sophie Neyret-Tassan présentent à l'Assemblée Générales les nouvelles élues pour le mandat 2024-2026:

- **Mélanie Gantier** (Sorbonne U CELISO, Linguistique)
- **Marine Ollivary** (U. Caen Normandie ERIBIA, Civilisation GB)
- **Balkis Mougou** (CY Agora, Civilisation GB)

15. Journées d'automne 2024

[Cédric Sarré](#) indique que les journées d'automne se préparent selon les modalités habituelles de ces dernières années: tables rondes plénières le vendredi 4 octobre à la Maison de la Recherche de Sorbonne Université rue Serpente (sous réserve), avec cette année **Remise du Prix d'Honneur de la SAES** (tandis que l'ouvrage lauréat du Prix de la Recherche sera annoncé lors de l'AG AFEA du 11 octobre). Puis réunions des sociétés savantes le samedi 5 octobre à la Sorbonne Nouvelle (sous réserve).

16. Présentation du Congrès 2025

Nathalie Duclos, **Aurélié Guillain**, **Vincent Latour** présentent le projet de l'équipe de Toulouse qui organisera le Congrès 2025 de la SAES. Ils livrent de nombreuses pistes de réflexion autour du thème « Transitions ». Le texte de cadrage sera diffusé courant juin sur la messagerie.

17. Questions diverses

L'assemblée générale est levée à 18h00